

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Lac du Mariet

Autre nom :

Code hydrographique : 73CPNS4077

Nom du grand ensemble : Le Chéran

Code : V125

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: X 889533.4188 Y 2088617.594

Altitude moyenne (m) : 993

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme : Ecosylve

Coordonnées : 04 79 25 83 69

Date d'établissement de la fiche : 02/09/2005

Remarques :

1.4 - Principales références bibliographiques

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

Critères utilisés :

- présence ou absence de sols hydromorphes
- présence ou absence d'une végétation hygrophile
- périodicité des inondations ou saturation du sol en eau

Contacts : – Jean-Michel BOISSIER

Remarques : Compte tenu de la forte transformation de la végétation par les activités agricoles, les limites ont été définies sur la base de quelques sondages pédologiques (tarière) et en fonction de la topographie. Une étude pédologique fine est indispensable pour délimiter précisément cette zone humide.

3 -DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 19.410436990289

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 3271.14092611919

Types de milieux Corine Biotope

Lacs, étangs, mares (eau douce)

PRAIRIES HUMIDES EUTROPHES

PRAIRIES HUMIDES OLIGOTROPHES

Forêts et fourrés alluviaux ou très humides

Bas-marais et sources

4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

Critère FONCTIONS DE REGULATION HYDRAULIQUE

Justification

Critère soutien naturel d'étiage (alimentation des nappes phréatiques; émergence des nappes phréatiques; recharge et protection des nappes phréatiques)

Justification

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES

Justification

Critère zone particulière liée à la reproduction

Justification Présence de trous d'eau servant (observation) de sites de reproduction pour les amphibiens.

4.3 - Valeurs socio-économiques

Critère production biologique (pâturage; fauche; sylviculture; aquaculture; pêche; chasse)

Justification Forte productivité pour les espèces végétales adaptées à une importante humidité édaphique

Critère intérêt paysager

Justification Grande diversité de milieux jouant un important rôle paysager.

Critère intérêt pour les loisirs/valeurs récréatives

Justification Forte fréquentation touristique.

4.4 - Intêret patrimonial

Critère HABITATS

Justification Malgré la banalité et la moindre conservation des habitats, cette zone humide joue un rôle dans la diversité des habitats, à l'échelle du massif des Bauges.

Critère amphibiens

Justification Présence de trous d'eau servant (observation) de sites de reproduction pour les amphibiens.

Critère reptiles

Justification Observation de reptiles (couleuvre sp.) dans le 'lac' du Mariet.

Critère mammifères

Justification Zone fréquentée (observation) par la grande faune (renards, sangliers, chevreuils, cerfs)

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00000

Inventaire préliminaire Natura 2000 : 1

ZICO : 1

Znieff 2ème génération : 1

Site de l'observatoire national des zones humides : 1

Autres inventaires :

5.2 Principaux statuts de protection

Statut Aucune protection

Remarque

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Intérêt patrimonial potentiellement fort, du fait :

- de la présence d'une mosaïque d'habitats, dont des bas-marais. Cependant, cette zone humide est fortement transformée par les activités agro-pastorales ;
- de la juxtaposition d'habitats humides et d'habitats très secs (dalles calcaires karstifiées), induisant la présence, sur une surface relativement restreinte, d'une grande diversité d'habitats très contrastés.